



Communiqué de presse

010/2023

Montreuil, le 1^{er} février 2023.

Encore plus nombreux dans les cortèges, le développement de la grève est à l'ordre du jour pour gagner le retrait de la réforme sur les retraites !

Mardi 31 janvier 2023, près de 3 millions de personnes se sont de nouveau fortement mobilisées pour exiger le retrait de la réforme des retraites.

Les salarié-e-s de santé et de l'action sociale ont pris leurs places dans les 250 cortèges organisés sur tout le territoire pour dénoncer une réforme injuste et qui fait porter les efforts toujours sur les mêmes, les travailleuses et travailleurs qui produisent les richesses. Il n'est pas envisageable dans notre secteur qui connaît de fortes pénibilités au travail de travailler deux ans de plus, alors que nombres de nos collègues sont placés en invalidité avant l'âge de la retraite.

D'autant moins envisageable que les vœux de Macron aux personnels de santé promettent de mettre encore plus le système de santé et de protection sociale à l'os, ce qui aggravera encore les conditions de travail des personnels.

La réforme des retraites, que veut imposer le gouvernement avec des méthodes contestées et contestables, va frapper de plein fouet l'ensemble des salarié-e-s et des agent-e-s et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, pour les femmes qui subissent beaucoup d'inégalités au travail, les plus précaires dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le financement du système de retraite par répartition n'est pas en danger. Rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachée à un meilleur partage des richesses, la CGT n'a eu de cesse pendant la « concertation » avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, car de l'argent, il y en a ! Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement. Il refuse d'ouvrir de réelles « négociations » pour trouver des axes de renforcement de la protection sociale comme l'augmentation des salaires, l'arrêt des politiques d'exonérations de cotisations s'élevant à plus de 150 milliards par an, le développement de l'emploi...

Pour l'instant, le débat parlementaire est prévu pour finir au plus tard mi-mars. D'ores et déjà, des décisions de reconduction de la grève sont prises dans différents secteurs professionnels. Pour gagner, le mouvement doit effectivement s'inscrire dans un processus déterminé. **Face à l'arrogance et à l'entêtement du gouvernement, la grève est incontournable.** C'est pourquoi la Fédération CGT Santé et Action Sociale appelle à mettre dès aujourd'hui en débat dans les assemblées générales, la grève et les conditions de sa reconduction.

L'élargissement de la mobilisation et son inscription dans la durée passent aussi par la multiplication des formes d'actions à notre disposition : retraites au flambeau en soirée, signature de la pétition intersyndicale qui approche les 900 000 signatures, organisation de débats publics....

L'intersyndicale réunie hier soir appellent d'ores et déjà à deux dates de mobilisation interprofessionnelles les 7 et 11 février. Nous y serons ! Pour l'heure, les salarié-e-s de l'action sociale poursuivront leurs mobilisations le 2 février pour l'augmentation des salaires.

Contact presse :

Delphine Girard : 06 60 57 90 63